



# concernant l'endroit où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité  
LES COTEAUX

Scrutin du  
2017 11 05  
année mois jour

Je, CLAUDE MADORE,  
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier, avise les :

- partis autorisés ou équipes reconnues et candidats indépendants;
- représentants des personnes habiles à voter;

A) que j'établiss des bureaux de vote par anticipation, accessibles aux personnes handicapées, aux endroits suivants :

Page 1 de 1

BUREAU DE VOTE		ENDROIT (Adresse)	SECTIONS DE VOTE RATTACHÉES À CE BUREAU (N°)
BVA*	BVI* (le cas échéant)		
<input checked="" type="checkbox"/>		65, ROUTE 338, LES COTEAUX, QUÉBEC J7X 1A2	De 1 à 12
			De à
			De à
			De à
			De à
			De à

\* BVA : bureau de vote par anticipation  
\* BVI : bureau de vote itinérant

B) que ces bureaux seront ouverts :

{	BVI	<input type="checkbox"/> 8 <sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin (au choix) le		de		à	
		année mois jour	heure minute	à	heure minute		
		<input type="checkbox"/> 7 <sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin (au choix) le		de		à	
		année mois jour	heure minute	à	heure minute		
{	BVA	<input checked="" type="checkbox"/> 7 <sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin le	2017 10 29	de	12 h	à	20 h
		année mois jour	heure minute	à	heure minute		
		<input type="checkbox"/> 6 <sup>e</sup> jour précédant celui du scrutin (le cas échéant) le		de		à	
		année mois jour	heure minute	à	heure minute		

Signature

*Claude Madore*  
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

2017 10 10  
année mois jour